



Thème C

Merci de retourner au plus vite vos amendements par mail à congres-theme-c@aix.snes.edu en respectant toutes les consignes ci-dessous.

Consignes à respecter pour les remontées des congrès académiques

- ✓ **Aucune modification dans les deux premières colonnes** (les numéros et le texte initial)
- ✓ Tous les amendements académiques doivent apparaître dans la dernière colonne. **S'il n'y a aucune modification sur le paragraphe, la case doit rester vide !**
- ✓ **Les ajouts par rapport au texte initial seront identifiés par du gras + italique : ajout**
- ✓ **Les suppressions par rapport au texte initial seront identifiées par un barré simple sans gras, sans italique : suppression**
- ✓ Aucune couleur ne sera prise en compte dans les remontées académiques
- ✓ Aucun commentaire, suivi de modifications, note de bas de page, surlignage etc. ne devra être ajouté au document
- ✓ Toujours commencer un amendement par un verbe d'action : ajouter, supprimer, remplacer, etc.
- ✓ Utiliser le raccourci § pour éviter de saisir « paragraphe » à chaque fois, cela permet de gagner de la place.
- ✓ Réduire le nombre de caractères autant que faire se peut : il est inutile de recopier tout un paragraphe pour un ou deux mots. Donc utiliser les (...) pour dire qu'on est plus au début du § et qu'on a coupé. Pour dire que le § continue après la modification, merci d'utiliser le ...
- ✓ Pour la féminisation, merci d'adopter le ·e (comme dans le texte initial).
- ✓ **Merci d'ajouter devant votre amendement en 3^{ème} colonne, les 3 lettres de votre académie en majuscule à la place des XXX.** Cela facilitera le travail de compilation de nos salariées. Commencer par faire un *Remplacer tout* « XXX- » par les lettres de votre académie.
- ✓ **En cas de motion(s) sur un thème, merci de la/les ajouter à la fin de ce document en dehors du tableau avec, pour chacune, le détail du vote de votre congrès académique.**

N°	Texte initial – NE RIEN INSCRIRE NI MODIFIER DANS CETTE COLONNE	Vos amendements académiques
001	Thème C - Notre syndicalisme de lutttes et de transformation sociale	XXX -
002		XXX -
003	Introduction	XXX -
004	<p>En France, comme dans d'autres pays d'Europe, l'extrême droite confirme son implantation et sa capacité à occuper le devant de la scène politique. En France, il ne s'agit plus seulement de dédramatiser ou de banalisation. L'extrême droite est désormais légitimée, en particulier par des décisions et initiatives du président de la République, du gouvernement ou de sa majorité parlementaire. La loi immigration est le symbole de cette compromission de l'exécutif et de la majorité gouvernementale en actant l'entrée du concept de préférence nationale dans la loi.</p>	<p>AIX – Ajouter : Les personnels de l'éducation nationale ont historiquement fait le choix de s'organiser dans un syndicat majoritaire capable de défendre leurs intérêts matériels et moraux et de porter des alternatives de transformation sociale. Cela confère au SNES et à la FSU des responsabilités cruciales pour continuer d'ouvrir des perspectives de progrès social capables de rassembler les personnels dans un contexte politique inquiétant. En France (...)</p> <p>Remplacer EN France, comme dans d'autres pays d'Europe du monde (...) L'extrême droite est désormais confortée légitimée, en particulier par des décisions et initiatives du président de la République, du gouvernement ou de sa majorité parlementaire. Ajouter : ... de sa majorité parlementaire. Faute de régulation suffisante de l'audiovisuel, elle est aussi confortée dans le paysage médiatique ainsi que sur les réseaux sociaux. Ajouter : ...dans la loi. Il en va de même de la répression du mouvement social. Le SNES-FSU dénonce les attaques répétées contre le principe du droit du sol qui contrevient aux fondements de la République. Le SNES réaffirme son exigence d'abrogation de la loi Darmanin sur l'immigration.</p>
005	<p>Les politiques néolibérales menées nourrissent une forme de désespoir social, puissant moteur du vote pour le Rassemblement National, et le gouvernement joue aussi aux apprentis sorciers en utilisant l'extrême droite pour fracturer la gauche. Elle profite ainsi du boulevard qui lui est ainsi offert sur la scène nationale pour continuer à s'affirmer comme une force politique s'inscrivant chaque jour davantage dans une logique de conquête du pouvoir alors même que ses actes confirment sa nature raciste, xénophobe et anti-républicaine.</p>	<p>AIX – Ajouter Les politiques néolibérales et réactionnaires menée (...) confirment sa nature raciste, xénophobe et anti-républicaine et antidémocratique.</p>
006	<p>Les forces de gauche, empêtrées dans leurs divisions internes, ne donnent aucune perspective d'alternance politique alors même que la menace de l'arrivée de l'extrême</p>	<p>AIX – Supprimer Les forces de gauche, empêtrées dans leurs divisions internes, ne</p>

	<p>droite au pouvoir en 2027 se précise.</p>	<p>donnent aucune perspective d'alternance politique alors même que la menace de l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en 2027 se précise. Ajouter Une prise de pouvoir par l'extrême droite en 2027 signifierait des régressions profondes des droits sociaux, des libertés publiques, des droits syndicaux et de la démocratie, à court et moyen terme que le mouvement social devrait combattre. La répression syndicale, l'attaque contre les droits et les moyens syndicaux sont à craindre. L'extrême droite est en effet historiquement très hostile aux organisations syndicales auxquelles elle dénie toute légitimité. Le SNES FSU, avec la FSU, doit se mettre en situation d'anticiper ces attaques, de protéger ses militant.es et son organisation. D'ores et déjà, les militant.es du SNES FSU sont parfois confrontées à l'expression des idées d'extrême droite de la part des usagers, de groupes de pression, voire parfois des personnels. Il faut aussi sans attendre ouvrir les débats sur les stratégies syndicales à adopter à tous les niveaux de l'activité du syndicat et développer les formations des militant.es. Pour autant cette victoire de l'extrême droite n'est pas une fatalité, et le SNES, avec la FSU, doit contribuer à lui faire obstacle, en développant des pratiques sur le lieu de travail visant à faire refluer ses idées. Dans le respect de l'indépendance des organisations syndicales à l'égard des forces politiques, le SNES FSU, continue de nourrir à tous les niveaux le débat public et les organisations politiques de ses analyses et propositions dont la richesse mériterait d'être entendue.</p>
007	<p>Dans le paysage social, le rôle des organisations syndicales est central. Ainsi, il revient aux organisations syndicales, notamment au SNES (dans le champ de l'Éducation) et à la FSU (dans son champ et avec ses partenaires) de construire les mobilisations qui permettent de rassembler et de gagner pour dessiner des perspectives de progrès social pour les salarié-es.</p>	<p>AIX– Ajouter ... notamment au SNES-FSU dans le champ de l'éducation pour le second degré et à la FSU dans son champ et avec ses partenaires, de construire les mobilisations qui permettent de rassembler et de gagner pour dessiner des perspectives de progrès social pour les salarié-es. Le rôle de la FSU est essentiel pour construire des perspectives de progrès rassembleuses au-delà des alliés habituels que sont la CGT et Solidaires.</p>
008	<p>Pour gagner la bataille des idées et les mobilisations, le SNES-FSU doit approfondir sa réflexion sur l'évolution du paysage syndical, y compris à l'intérieur de la FSU. Les victoires passeront par un SNES fort d'une assise large dans la profession.</p>	<p>XXX -</p>
009	<p>Comment relancer la syndicalisation à l'heure où les interrogations de nos collègues sur l'efficacité de l'action syndicale sont nombreuses ?</p>	<p>AIX – Ajouter Le mouvement de 2023 contre la réforme des retraites, malgré son échec à contraindre le gouvernement à abandonner ce projet, a permis de remettre sur le devant de la scène un mouvement syndical fort, uni et rassembleur. La puissance du mouvement dans la durée a donné une image forte et combative des syndicats.</p>

		<p><i>Cependant, sur le terrain et dans les établissements, les interrogations demeurent et s'amplifient quant à l'efficacité de l'action syndicale. Il nous faut envisager de nouvelles manières de peser dans le rapport de force face à un gouvernement qui refuse d'entendre nos revendications.</i></p> <p><i>Relancer la syndicalisation ne peut se faire en dehors du champ qui est l'un des atouts du SNES-FSU : son expertise sur les questions de carrière et de mobilité, dans l'accompagnement individuel des personnels de façon générale. Les militant.es du SNES FSU doivent communiquer à leurs collègues leur appartenance au SNES et faire un travail de pédagogie sur ce qu'est le travail du syndicat sur l'accompagnement individuel des collègues dans leur carrière et en rappelant le travail d'analyse qui est fait sur les réformes. L'expertise du SNES FSU n'est plus à démontrer et permet de construire des actions collectives.</i></p> <p><i>Le SNES FSU doit faire un effort d'accueil plus personnalisé des nouveaux syndiqué.es au niveau des S2 et S3 par un temps de formation dédié mais aussi des temps de convivialité.</i></p> <p><i>Des dynamiques locales peuvent aussi prendre appui sur les questions environnementales en FSU comme le bâti scolaire.</i></p>
010	Pour se renforcer, le SNES-FSU doit également interroger son fonctionnement afin d'élargir ses équipes, ce qui implique une réflexion sur les pratiques militantes afin de poursuivre le renouvellement et la féminisation des équipes.	<p>AIX – Ajouter.</p> <p><i>Notre organisation syndicale doit s'interroger sur les thématiques et sujets à développer afin de rassembler dans tous les corps, qu'importe les générations et tenir compte d'une évolution de la profession liée au manque d'attractivité et au gel des salaires. Nos équipes de militant.es doivent tendre vers le fait d'être représentatif-ves de nos CIO, de nos salles des profs et de vies scolaires.</i></p>
011		XXX -
012	Fiche 1 - L'état du paysage syndical	XXX -
013	La mobilisation contre la réforme des retraites pendant le premier semestre de l'année 2023 a été conduite par une intersyndicale complète et unie sur un mot d'ordre clair. L'unité syndicale dans la durée a été un des facteurs d'une large mobilisation : les manifestations ont battu des records de participation, de nouveaux publics ont rejoint les cortèges syndicaux (primo manifestant-es, précaires, etc.) et la bataille de l'opinion publique a été gagnée. Cette séquence a aussi prouvé le niveau de confiance élevé des salarié-es dans les organisations syndicales.	<p>AIX – Ajouter</p> <p><i>En rapprochant les organisations et en créant les conditions d'une confiance renouvelée, elle a aussi favorisé la recherche de cadres unitaires larges dans les mobilisations sectorielles. Elle a en outre rendu possible la construction d'expressions et de mobilisations unitaires sur des sujets fondamentaux, notamment sur les violences faites aux femmes ou sur la Loi immigration.</i></p>
014	Mais le gouvernement est passé en force sans que les organisations syndicales ne soient véritablement entendues et la réforme s'applique. Cette mobilisation illustre donc de nombreux défis auxquels est confronté le mouvement syndical : rassembler les salarié-es dans des champs professionnels très divers et bousculés par les mutations du monde du travail dans un contexte de crise démocratique.	<p>AIX – Ajouter</p> <p>... dans un contexte de crise démocratique, porter des revendications communes à l'ensemble des salariés au-delà du refus des régressions.</p>

015	<p>Les débats traversent aujourd’hui l’interpro : son unité doit-elle être maintenue de manière pérenne pour travailler sur la durée des dossiers (salaires et pensions, égalité femmes/hommes, etc.) ou se réunir ponctuellement à l’occasion de mobilisations déterminées ?</p>	<p>AIX – Ajouter Maintenir le travail unitaire large le plus possible, travailler dans les cadres restreints en ayant toujours la volonté de rendre possible leur élargissement ... sur l'égalité hommes femmes, la lutte contre extrême droite, la lutte contre le racisme, les haines et les discriminations anti-LGBTQ+, l'environnement mais aussi les enjeux autour de la fonction publique, des salaires et des pensions.</p>
016	<p>Le SNES, avec la FSU, continue d’être moteur pour faire vivre son mandat d’unification du syndicalisme de transformation sociale en débattant pour cela avec CGT et Solidaires des étapes allant dans ce sens. Après le congrès de la CGT, les discussions ont repris pour la construction d’un nouvel outil syndical. Les premiers échanges montrent la volonté de redynamiser ensemble le syndicalisme de transformation sociale.</p>	<p>AIX – Supprimer Le SNES, avec la FSU, continue d’être moteur pour faire vivre son mandat d’unification du syndicalisme de transformation sociale en débattant (...). Après le congrès de la CGT, les discussions régulières ont commencé repris pour la construction d’un nouvel outil syndical. (...) le syndicalisme de transformation sociale.</p> <p>Ajouter Pour le SNES, avec la FSU, l'objectif à terme demeure la construction d'un nouvel outil syndical répondant aux enjeux du syndicalisme du XXIème siècle. Cet outil n'existe pas aujourd'hui et reste à construire et à inventer, avec les syndiqué-es des organisations intéressées. Dans l'immédiat, la poursuite du travail engagé avec la CGT doit permettre de partager ce qui fait les forces de nos organisations, de mutualiser des analyses, des revendications et des pratiques, afin de se renforcer mutuellement et de créer des dynamiques militantes. Dans les instances où c'est possible, notamment à la fonction publique, la préparation en commun d'instance et la recherche de positions communes quand c'est possible est de nature à renforcer la défense des personnels. Le syndicalisme porté par la FSU, démocratique, ancré profondément dans les métiers et sur les lieux de travail doit continuer à se développer. Partout où elle est présente, la FSU doit se renforcer. Elle doit aussi provoquer des dynamiques visant à la développer dans les deux versants de la fonction publique où elle est présente, à l'État comme dans la territoriale où les marges de progression sont importantes. Le dialogue au sein de la FSU entre des syndicats issus des deux fonctions publiques est une richesse qui marque aujourd'hui l'identité de la FSU comme fédération incarnant l'esprit des services publics. L'unité de la FSU est une richesse et doit être préservée et renforcée. Le mouvement de 2023 contre la réforme des retraites a montré aussi que des évolutions étaient possibles dans une situation de division syndicale</p>

		<p><i>qui semblait figée. La démarche de construction d'un nouvel outil syndical refuse de s'inscrire dans une logique de "camps" rivaux du syndicalisme. Au contraire, en créant une dynamique au sein du mouvement social tout en ne cessant de travailler à l'unité d'action, elle cherche à participer au renforcement du syndicalisme dans l'intérêt des travailleurs·euses. Dans ce contexte, la diversité des organisations syndicales pourrait n'être plus pensée comme une division délétère, mais comme une diversité à même de rassembler le plus grand nombre et de construire un rapport de force favorable.</i></p> <p><i>Dans l'immédiat, le travail d'échanges régulier entrepris avec la CGT peut permettre la mise en œuvre du mandat du congrès de Metz de la FSU de "cadre intersyndical pérenne", en fournissant un cadre régulier de mutualisation des analyses, des pratiques, des dynamiques de mobilisation.</i></p> <p><i>Donner de la visibilité à l'existence de ce travail doit se faire avec le souci de toujours signifier que la démarche reste ouverte, à Solidaires et sans exclusive des organisations intéressées par la démarche.</i></p> <p><i>Le travail en commun doit continuer à faire l'objet de comptes rendus réguliers et de débats à tous les niveaux de l'organisation.</i></p>
017	Quels sont les objets de travail en commun qui pourraient être les bases de ce nouvel outil syndical ?	<p>AIX – Ajouter</p> <p><i>La construction de formations syndicales en commun, sur le modèle des Intersyndicales femmes, est une piste intéressante.</i></p> <p><i>L'égalité entre les femmes et les hommes, le management et les stratégies de résistance, le sens du travail, l'environnement, la santé et le système de protection sociale, la lutte contre l'extrême droite et ses idées, lutte contre le racisme, notamment dans les formes qu'elles prennent sur le lieu de travail, la lutte contre les haines et les discriminations anti-LGBTQ+, sont autant de thématiques qui pourraient donner lieu à des formations, à des publications, à des prises de position communes.</i></p>
018	Comment poursuivre le travail avec Solidaires ?	<p>AIX – Ajouter</p> <p><i>Solidaires a dans l'immédiat signifié clairement son refus de s'engager dans une dynamique de travail en commun aux côtés de la FSU et de la CGT. Pour autant, de nombreux cadres existent qui doivent être maintenus, notamment sur les questions environnementales dans le cadre de l'AES, sur les questions relatives aux droits fondamentaux et aux libertés publiques, ainsi que dans les mobilisations sectorielles. La FSU continuera à manifester à Solidaires sa volonté de travailler ensemble aux évolutions du paysage syndical.</i></p>

019	Et plus largement, avec les forces syndicales intéressées, sans exclusive ?	AIX – Ajouter <i>Il est impossible aujourd'hui de présager de l'intérêt que la démarche de travail en commun entre la FSU et la CGT peut susciter dans d'autres organisations. C'est pourquoi il est nécessaire de continuer à signifier que la démarche reste ouverte.</i>
020	Comment impliquer les militant-es et les syndiqué-es ?	AIX – Ajouter <i>La parution dans la presse d'articles faisant état du travail en commun entre la FSU et la CGT avant même la presse syndicale pose problème et entretient des ambiguïtés sur la nature de ce qui est entrepris. Il est nécessaire d'aborder le sujet régulièrement dans la presse syndicale, mais aussi dans les différentes réunions de militants du SNES et de la FSU. Susciter des temps d'échanges à l'échelle locale (UD/SD) ou sectorielle peut être une piste à la condition de tenir compte des spécificités locales et des attentes des militant.es.</i>
021	Enfin, l'après Covid a vu le développement du collectif Plus Jamais ça/alliance écologique et sociale, alliance originale d'organisations syndicales et d'associations qui a permis un travail approfondi autour des questions environnementales. Ce collectif trouve aujourd'hui ses limites.	AIX – Ajouter Ce collectif trouve aujourd'hui ses limites, <i>entravé notamment par le refus de la CGT de continuer à y participer voire son hostilité. Les militant.es ont aussi rencontré des difficultés à trouver des traductions locales pour construire des mobilisations.</i> <i>Pour autant, il y a lieu de continuer le travail avec les partenaires de l'AES, dans l'idée notamment de chercher des rapprochements avec le Pacte du Pouvoir de Vivre.</i>
022	Faut-il poursuivre la stratégie de travail intersyndical et interassociatif sur ce champ, voire sur d'autres ?	AIX– Ajouter <i>Les questions environnementales préoccupent nos collègues, qui sont parfois engagés eux-mêmes dans des associations ou des collectifs, sans voir dans le syndicat un espace pertinent pour cela. Pourtant, de nombreuses questions pourraient être travaillées à partir de la défense des services publics seule à même de combattre le réchauffement climatique, des conditions de travail concrètes, du bâti scolaire et de la décarbonation, ou même du métier : en intégrant (place) dans les programmes, démarches pédagogiques, autour des enjeux de l'urgence climatique... A l'échelle des établissements, les sections syndicales pourraient impulser des dynamiques de mobilisation, en direction notamment de l'éducation nationale mais aussi des collectivités territoriales. Le SNES-FSU pourrait impulser une réflexion commune sur les questions environnementales qui permettrait la création d'une plateforme dans l'éducation.</i>
023		XXX -
024	Fiche 2 - L'avenir du SNES et de la FSU	XXX -

025	L'institution depuis 2023 d'une CAP 2 nd degré nécessite un travail commun plus important et plus régulier entre le SNES, le SNUEP et le SNEP. Nous ne partons pas de rien. Depuis plusieurs années nous travaillons ensemble, au niveau national comme académique : publications, stages, partages de locaux dans certaines académies, etc. Des collaborations ponctuelles se font sur certains dossiers, au niveau national comme académique : emploi, lettres ostic...	
026	Comment aller plus loin pour plus d'efficacité ? Pourrait-on, par exemple construire des secteurs communs SNES-SNUEP, sans empiéter bien sûr sur le champ de syndicalisation de chaque syndicat national ?	<p>AIX – Ajouter</p> <p><i>Le SNES et le SNUEP académiques doivent accentuer leur collaboration (locaux communs, travail dans les instances en commun, permanences communes déjà d'actualité)</i></p> <p><i>Les questions de Vie Scolaire, d'accompagnement des élèves, de droit des personnels non titulaires et de salaires peuvent être abordés en formation syndicale commune (comme sur les mutations)</i></p> <p><i>Le SNES académique a soutenu à chaque étape la mobilisation contre la réforme de la voie professionnelle, participé aux intersyndicales en appui du SNUEP, et a mis à disposition des militant-es du SNUEP, ses forces militant-es et sa logistique.</i></p> <p><i>Il nous faut accentuer ces collaborations étroites dans toutes les luttes pour renforcer la FSU.</i></p>
027	Le SNES a une place spécifique dans la FSU, en tant que premier SN en nombre d'adhérent-es. Ceci lui donne des responsabilités qu'il n'est pas toujours facile de remplir, tant les militant-es sont sollicité-es. En effet, la FSU est et doit rester une fédération de SN, les militant-es FSU gardant un ancrage fort dans leur SN. Le SNES a souvent le premier rôle dans les CSA académiques, avec une lourde charge de travail qui nécessiterait un plus grand nombre d'élu-es du SNES dans ces instances. Enfin, les enjeux pour le SNES dans le traitement des questions éducation au sein de la FSU sont majeurs car la nécessité de l'unité du second degré est à défendre.	<p>AIX – Ajouter</p> <p>En effet, la FSU est et doit rester une fédération de SN, les militant-es FSU gardant un ancrage fort dans leur SN. <i>Pour autant l'importance de la fédération dans la mesure de la représentativité, et la complexification de la FSU liée à son développement nécessite que les militant-es du SNES FSU soient en mesure de peser sur les débats et le fonctionnement en participant pleinement à la vie fédérale.</i> Le SNES FSU a souvent le premier rôle dans les CSA académiques, avec une lourde charge de travail qui nécessiterait un plus grand nombre d'élu-es du SNES-FSU dans ces instances. Enfin, les enjeux pour le SNES FSU dans le traitement des questions éducation au sein de la FSU sont majeurs car la nécessité de l'unité du second degré est à défendre.</p>
028	L'évolution de la FSU est nécessaire dans le contexte actuel d'attaques contre les services publics et de mépris du gouvernement pour les partenaires sociaux. Le projet d'élargissement de la FSU doit pouvoir être poursuivi, notamment dans la Fonction Publique d'État. Il y a aussi urgence à redonner une impulsion au projet éducatif de la FSU. Liens 1 ^{er} degré / 2 nd degré / Supérieur, projet de culture commune, formation des maitres... les sujets ne manquent pas. Plus largement, il est nécessaire d'impulser et populariser le projet de société porté par la FSU, dans le nouveau contexte politique, social, environnemental.	<p>AIX – Ajouter</p> <p>Le projet d'élargissement de la FSU doit pouvoir être poursuivi, notamment <i>dans les différents ministères de la Fonction Publique d'État comme dans la Fonction Publique Territoriale, où les espaces de développement sont très nombreux.</i></p> <p>(...) Il y a aussi urgence à redonner une impulsion au projet éducatif de la FSU. Liens 1^{er} degré / 2nd degré / Supérieur, projet de culture commune, formation des maitres... les sujets ne manquent pas.</p> <p><i>Il nous faut dépasser les difficultés de réflexions communes posées par les périmètres différents (académique et départementaux) notamment sur le</i></p>

		<i>rôle dans les instances pour poursuivre la logique de travail plus étroit entre les sections départementales du SNES (s2) et les sections départementales de la FSU. Plus largement, il est nécessaire ...</i>
029	Quel travail commun dans la FSU et quelle organisation de ce travail pour redonner cette impulsion, à moins d'un an du congrès fédéral national ?	AIX – Ajouter <i>Développer aux différents niveaux de la FSU (SD, SN) le travail en commun des syndicats impliqués sur un même domaine en croisant les expertises, les revendications, et en cherchant à produire des outils communs (formations, plateformes revendicatives). Jeunesse, formation, environnement, formations, éducation à la vie affective et sexuelle, environnement, aide à l'enfance, égalité femmes-hommes, santé, accès à la culture... de nombreuses thématiques peuvent permettre de tisser des liens entre les militant.es et les syndicats, et de nourrir une identité FSU plus forte, faite de la connaissance de l'activité des autres SN et de la conscience de la communauté de nos revendications. La question des EBEP, de l'inclusion, de la démocratisation scolaire devrait être travaillée en séminaire ou lors de stages fédéraux notamment avec le SNICS et le SNUIPP sur les questions d'éducatons spécialisées et adaptées.</i>
030		XXX -
031	Fiche 3 - Développer notre politique de syndicalisation de masse	XXX -
032	Être un syndicat de masse n'est pas seulement une ambition mais une nécessité si l'on veut peser et porter nos mandats dans le contexte politique actuel et dans la FSU. Cela consiste d'abord à proposer l'adhésion à toutes et tous, en toutes circonstances. Depuis le congrès 2022, plusieurs outils numériques ont été mis en place pour favoriser le suivi de l'adhésion mais ils ne sont pas suffisamment utilisés. Les publications contribuent également à cet effort de syndicalisation. Il faut certainement renforcer la formation syndicale pour aider les militant-es à proposer adhésion et réadhésion de façon plus systématique.	AIX – Ajouter <i>Dans un contexte peu favorable au syndicalisme, parce qu'il n'est plus une évidence pour les personnels, et parce que la concurrence est forte, il est nécessaire de donner aux militant.es les outils et les pratiques leur permettant de contribuer au développement du SNES et de la FSU. Proposer l'adhésion, mener le débat, rassembler autour des propositions du syndicat, construire des actions sont aussi des compétences qui s'apprennent, au-delà des formes de compagnonnage et de transmission informelle qui prévalent souvent dans notre syndicalisme.</i>
033	Le SNES est bien organisé pour s'adresser aux fonctionnaires, en poste dans les établissements. Mais nous devons aller plus vers les collègues non titulaires, AED, AESH, en nombre de plus en plus important, en donnant plus d'ampleur à nos secteurs non titulaires, des S3 au S4. Les entrant-es dans le métier sont moins syndiqué-es qu'avant. Nous devons reconstruire une culture militante auprès des plus jeunes. Le kit d'accueil, fait en ce sens, n'a pas eu toute l'efficacité souhaitée.	XXX -
034	Comment s'adresser aux étudiant-es se destinant à nos métiers ?	XXX -
035	Des actions sont réalisées depuis 2022 pour syndiquer plus les retraité-es : dans ce cadre, il faut que des stages actifs, actives, retraité-es soient proposés dans tous les S3, notamment sur le départ en retraite, afin de faire connaître à tous l'intérêt qu'il y a à rester syndiqué-e après le départ en retraite.	XXX -
036	Il faut mieux armer les S1 pour accueillir les nouveaux collègues et participer à la syndicalisation.	AIX – Ajouter Il faut mieux armer équiper les S1 pour accueillir les nouveaux collègues et

		participer à la syndicalisation <i>en leur proposant des kits et en les formant sur des périodes de stage qui pourraient comporter une progression avec différents niveaux d'expertise.</i> <i>Moderniser le kit du s1 (envoi d'un badge et d'un drapeau à chaque S1) mais aussi d'un clef USB contenant notre projet d'école et nos mandats.</i>
037	En dehors des efforts de formation syndicale, comment faire pour favoriser l'investissement syndical des S1 ? Le site internet peut-il y contribuer ?	XXX -
038	Il n'est plus temps d'hésiter à répondre à la concurrence syndicale. Nous pouvons mieux valoriser les spécificités et forces du SNES : réflexion sur le métier, projet éducatif, transformation sociale, force de revendication et d'action, militant-es au plus près du terrain...	AIX – Ajouter ... et forces du SNES-FSU... La formation syndicale doit continuer à aborder tous les sujets : les questions féministes et LGBTQ+, la lutte contre le racisme, mais aussi les questions pédagogiques et de métiers au vu de notre force réflexive et des valeurs que nous portons sur ces questions
039		XXX -
040	Fiche 4 - Le SNES-FSU dans le syndicalisme international	XXX -
041	Le SNES-FSU est un des rares syndicats à porter au niveau international la voix des personnels du second degré tout en promouvant un syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Sur la base des mandats des congrès de Rennes et de Montpellier, il poursuivra sa réflexion sur une meilleure intégration des dimensions européenne et internationale dans ses activités.	XXX -
042	Membre fondateur de l'Internationale de l'Éducation, le SNES-FSU s'implique et pèse politiquement dans la région Europe au sein du Comité Syndical Européen de l'Éducation mais aussi au-delà. Des déplacements réguliers, pour participer en présentiel aux différentes initiatives et réunions sont une composante indispensable des relations internationales.	XXX -
043	Les échanges avec les syndicats de l'éducation confirment la pénurie mondiale d'enseignant-es, les attaques contre les droits syndicaux et les préoccupations autour des nouvelles technologies et l'IA.	AIX – Ajouter et plus globalement à l'idéologie néolibérale appliquée à l'éducation.
044	Quelles thématiques en lien avec les évolutions du service public d'éducation pourraient être approfondies avec les partenaires syndicaux au niveau européen comme mondial ?	XXX -
045	La démocratie, le droit à l'éducation publique et gratuite et les droits syndicaux sont menacés dans de nombreux pays. Face à cela, la solidarité entre syndicats est indispensable, le SNES-FSU continuera à soutenir politiquement les syndicats enseignants victimes de discrimination ou de répression. Il consacre une part des cotisations à développer et financer des projets de coopération syndicale avec des organisations notamment d'Afrique francophone, d'Asie et d'Europe centrale et orientale. Il continuera à soutenir le Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation et participera à des forums sociaux.	XXX -
046	Comment développer la coopération syndicale ?	XXX -
047	Malgré une communication multisupport, l'activité du secteur international reste trop	XXX -

	peu connue des adhérent·es et militant·es.	
048	Comment mieux faire connaître et partager cette dimension de l'activité du SNES-FSU auprès de nos syndiqué·es ?	XXX -
049		XXX -
050	Fiche 5 - L'urgence écologique au cœur de notre syndicalisme	XXX -
051	Si rien n'est fait, la planète deviendra inhabitable. Depuis l'ère préindustrielle, les années 2016, 2019 et 2022 sont les plus chaudes jamais enregistrées. En l'absence d'actions fortes, un réchauffement moyen de l'ordre de 3 ou 4°C d'ici la fin du siècle pourrait se produire. Avec de telles températures, 75% de la population mondiale sera exposée à des vagues de chaleur mortelles.	XXX -
052	Les injustices climatiques sont toujours plus fortes : 1% des plus fortuné·es ont généré en 2019 autant d'émissions carbone que 5 milliards de personnes, soit les deux tiers les plus pauvres de l'humanité. Le SNES-FSU défend une sortie du modèle capitaliste dominant, qui épuise les ressources planétaires. Cette rupture doit prendre en compte les enjeux de justice sociale : renforcer la protection sociale, la sécurité alimentaire et garantir le droit fondamental à un environnement sain.	AIX – Ajouter <i>Le SNES avec la FSU pourrait avoir une réflexion sur l'écoféminisme qui propose des pistes intéressantes qui allie à la fois les préoccupations écologiques et la lutte pour les droits des femmes.</i>
053	Quel modèle social et économique, au-delà du seul crédo de la croissance, pour surmonter les crises climatiques, la disparition de la biodiversité et l'épuisement des ressources planétaires tout en garantissant la justice sociale ?	AIX – Ajouter <i>La crise écologique ne peut reposer sur la culpabilisation des individus mais doit s'appuyer sur une réorganisation complète de notre système économique, industriel et agricole.</i>
054	En France, le SNES-FSU dénonce la criminalisation des mouvements écologistes, la répression violente des manifestations ou des mobilisations. Il s'engage à s'investir avec la FSU contre les grands projets inutiles et l'artificialisation des terres. L'accaparement de l'eau, par exemple avec les méga-bassines, va à l'encontre de nos mandats de Montpellier sur l'agriculture.	XXX -
055	Le SNES-FSU demande que les DROM soient inclus dans les plans canicule, notamment en raison des risques liés à la chaleur humide.	XXX -
056	Notre organisation doit aussi réfléchir à sa responsabilité environnementale. Comment évaluer l'impact environnemental de nos pratiques militantes, à tous les niveaux de notre organisation et les faire évoluer afin de leur donner une dimension plus écologique ? Comment mieux intégrer la dimension écologique dans nos mobilisations ?	XXX -
057		XXX -
058	Fiche 6 - Un syndicalisme féministe	XXX -
059	Partout, les droits des femmes sont la cible privilégiée des obscurantismes et des extrémismes. Nos mandats restent d'actualité pour consolider les acquis sociaux et obtenir de nouvelles avancées. Les luttes féministes rassemblent et permettent de mener un travail d'unification et de renouvellement du mouvement syndical.	AIX – Ajouter Partout, les droits des femmes sont la cible privilégiée des obscurantismes et des extrémismes. Nos mandats restent d'actualité pour consolider les acquis sociaux, obtenir de nouvelles avancées et en finir avec la société patriarcale . Les luttes féministes rassemblent et permettent de mener un travail d'unification et de renouvellement du mouvement syndical autour de

		<i>revendications salariales, contre les violences sexistes et sexuelles et le modèle de domination patriarcale, conditions nécessaires à toute transformation sociale.</i>
060	Quels outils d'action et de sensibilisation à déployer au niveau local ? Comment unifier les plateformes revendicatives ?	<p>AIX – Supprimer Quels outils d'action et de sensibilisation à déployer au niveau local ? Comment unifier les plateformes revendicatives ?</p> <p>Ajouter Des outils existent déjà et doivent être développés davantage : stages de formation syndicale, publication dans le cadre des mobilisations du 25 novembre ou du 8 mars. Il apparaît essentiel de former l'ensemble des militant-es s1/s2/s3 à ces questions auxquelles nous sommes confrontées à de nombreux endroits de notre travail militant : questions de carrière ou de mobilité, CAPA disciplinaires, accueil et écoute de personnes victimes de violences sexistes et sexuelles lors des permanences, ... Des outils spécifiques doivent être proposés à l'attention des s1 pour leur permettre de gérer ces situations de violences sexistes et sexuelles dans les établissements, de savoir quoi faire, comment et vers qui guider la victime qui se confie à elleux, pour les orienter vers le s3 et la cellule de veille du rectorat.</p>
061	Défendre l'égalité entre les femmes et les hommes, c'est aussi agir au sein du syndicat. Il continuera à travailler à la féminisation des équipes syndicales. La place des femmes se mesure par le taux de représentativité dans les instances et les sections mais se matérialise aussi en temps de décharge. Ce deuxième point devra faire l'objet d'une évaluation portée à la connaissance de la CAN annuellement.	<p>AIX – Ajouter Mesurer le temps de décharge des militant-es et militants est un indicateur de la féminisation de nos équipes. Il faut aussi mesurer quelles responsabilités sont données aux militant-es afin de mesurer si elles sont déchargées pour travailler sur des sujets dont les enjeux sont moins importants ou moins politiques. Il faut multiplier les données pour prendre la mesure réelle de la féminisation de nos équipes. Ajouter expertise</p>
062	Le SNES veille à favoriser l'accès des femmes aux responsabilités dans les instances internes et représentatives.	<p>AIX – Remplacer Le SNES doit favoriser l'accès des femmes aux responsabilités et dans les instances internes et représentatives</p>
063	Que mesurer pour quantifier et améliorer ?	<p>AIX– Ajouter En matière de prise de parole les femmes sont loin des hommes alors que la prise de parole est un enjeu important du travail en collectif. Le SNES pourrait à tous les niveaux de ses instances mesurer la prise de parole des militants et des militantes et être vigilant à ce que celle-ci soit équilibré en nombre et temps d'intervention. Limiter le temps de parole des hommes, faire remonter systématiquement les femmes dans l'ordre des prises de paroles ou au moins imposer une alternance femme/homme peut permettre de favoriser une plus grande place des femmes dans les temps</p>

		<i>de paroles.</i>
064	Les mesures incitatives (prise en charge des frais de garde) sont peu sollicitées. Les aménagements organisationnels pour concilier l'engagement syndical avec les contraintes personnelles et parentales (horaire et durée des réunions, temps de déplacement...) sont difficilement appliqués. Une enquête auprès des militant·es permettrait d'objectiver les leviers et les freins à l'engagement militant.	AIX – Ajouter (...) sont difficilement appliqués. <i>Pour faciliter l'implication des militantes, il faut s'efforcer de composer avec les charges et obligations sociales et familiales qui pèsent souvent sur les femmes et adapter le volume de décharge, les possibilités de moduler le temps militant en fonction de l'organisation familiale (respecter les jours OFF, les horaires y compris pour les appels, la garde alternée...).</i> Une enquête auprès des militant·es permettrait d'objectiver les leviers et les freins à l'engagement militant.
065	Une cellule de veille interne contre les violences sexistes et sexuelles existe au sein du syndicat. En parallèle, la mise en œuvre du mandat de congrès de Montpellier visant à se doter d'un cadre général de procédures permettant la gestion du contradictoire et la définition de modalités de protection de la victime, pouvant aller jusqu'à un dessaisissement des responsabilités de la personne mise en cause reste d'actualité.	XXX -
066	Dans quel cadre de réflexion collective mettre en œuvre ce mandat, en s'appuyant notamment sur l'expertise du groupe égalité femmes/hommes ?	AIX – <i>Supprimer</i> Dans quel cadre de réflexion collective mettre en œuvre ce mandat, en s'appuyant notamment sur l'expertise du groupe égalité femmes/hommes ? Ajouter <i>Il est de la responsabilité du SNES-FSU de veiller à la sécurité et au respect de l'intégrité physique et psychique de toutes celles et ceux qui militent en son sein, ou bien sont amené·es à être en lien avec ses militant·es. C'est pourquoi il s'est doté d'une cellule de veille interne afin d'accompagner toute personne se reconnaissant comme victime d'un acte à caractère sexiste ou sexuel commis par un·e militant·e du SNES-FSU dans l'exercice de son action syndicale.</i> <i>Les éventuelles situations de violences sexistes et sexuelles à l'intérieur du SNES-FSU ne peuvent cependant être traitées par la seule cellule de veille au risque de se limiter à l'accompagnement de la victime. Il nous faut donc mettre en œuvre le mandat du congrès de Montpellier portant sur la nécessité de travailler à des mesures de protection ou de réparation.</i> <i>Dans l'organisation actuelle du SNES-FSU, seule la commission des conflits est prévue pour prendre en charge des situations conflictuelles entre militant·es. Or, dans le cadre de VSS attestées, il n'y a pas conflit entre la victime et la personne mise en cause mais domination. Il s'agit de violence et non de conflit, l'arbitrage ne peut se faire sur un mode égalitaire entre les parties prenantes.</i> <i>Il est donc nécessaire d'abord de proposer une évolution de la cellule de veille interne au SNES afin de lui permettre d'instruire complètement le signalement, de faire des préconisations (sur des modalités de protection</i>

		<p><i>de la victime lui permettant de continuer à exercer son action syndicale en toute sécurité).</i></p> <p><i>Ensuite, il appartiendrait à une commission (élue par exemple sur le même principe que la commission des conflits) composée de militant.es formé.es à ces questions spécifiques (référentes VSS), autorisée à s'emparer des préconisations de la cellule de veille et à proposer des décisions y compris si nécessaire en termes de sanctions, au Secrétaire Général, en partant du principe que, comme dans toute situation de harcèlement, ce n'est pas à la victime d'être déplacée. Pour ce faire, il nous faut nous doter d'une échelle de mesures ne se limitant pas à la seule exclusion et de manière générale à la sanction .</i></p> <p><i>Il n'est pas question ici d'amener le SNES-FSU à se substituer à la justice, mais de rassurer les victimes lors de leur accompagnement, de dissuader et faire cesser la violence.</i></p> <p><i>Il ne peut être envisagé, comme c'est le cas pour la commission des conflits que les signalements, préconisations et décisions de sanctions éventuelles soient présentés devant la CAN. Il importe néanmoins de réfléchir à la manière dont la CAN peut servir d'instance de régulation, garantissant notamment l'individualisation et la proportion des décisions pouvant aller jusqu'à la sanction. Un bilan des saisies de la cellule de veille pourrait par exemple être présenté à la CAN tous les ans.</i></p> <p><i>C'est dans ce cadre de réflexions et de propositions que doit être réunie au plus tôt une commission permettant la mise en place des évolutions nécessaires dans le règlement intérieur du SNES-FSU de façon à rendre effective la protection des victimes, les possibilités de réparation, afin que les principes que nous défendons ne soient pas que des mots.</i></p>
067		XXX -
068	Fiche 7 - Notre syndicalisme au cœur de la démocratie : faire face à la crise démocratique	XXX -
069	La crise démocratique se manifeste par une abstention à un niveau record et par une perte de confiance envers les institutions et les partis politiques, tandis que le débat public se fait de plus en plus sur le mode du clivage systématique. Le pouvoir fait un usage de plus en plus formaliste des mécanismes institutionnels au mépris des aspirations sociales.	<p>XXX –</p> <p>Ajouter et modifier</p> <p>Le pouvoir fait un usage de plus en plus formaliste des mécanismes institutionnels au mépris des <i>pour opposer une fin de non-recevoir</i> aux aspirations sociales, <i>notamment par l'usage du 49.3.</i></p>
070	Tout cela favorise la montée des forces d'extrême droite, contre lesquelles le syndicalisme doit se mobiliser et agir. Cette crise n'est pas strictement nationale mais touche plus ou moins tous les pays démocratiques.	XXX -
071	Le syndicalisme de transformation sociale doit jouer un rôle dans la construction d'alternatives.	AIX – Ajouter

		<i>Il faut replacer l'école et l'émancipation par le savoir au cœur du contrat républicain et de la démocratie. Le SNES FSU doit notamment continuer d'être vigilant quant au contenu idéologique des manuels scolaires et des programmes.</i>
072	Comment peut-il impulser une dynamique dans ce sens tout en conservant son indépendance vis-à-vis des partis ?	AIX – Ajouter <i>L'exemplarité de l'intersyndicale durant le mouvement contre la réforme des retraites a redonné une crédibilité aux OS. Elles ont structuré la lutte tout en sachant s'unir. C'est par l'unité dans nos luttes et au-delà par un travail commun sur certains sujets que les OS donne l'exemple d'une dynamique indispensable à une véritable alternative politique.</i>
073	Une rénovation de la démocratie sociale semble aussi indispensable pour que, par ailleurs, il joue pleinement son rôle de représentation des salarié-es, actifs, actives et retraité-es et de leurs intérêts.	XXX -
074	Cette crise est aussi une crise de toutes les formes de l'engagement, y compris associatif, qu'il est nécessaire de favoriser par des mesures concrètes, à la fois individuelles et collectives.	XXX -
075	Pour redonner du sens au débat public, quelles évolutions des formes démocratiques de participation et d'expression des citoyen·nes pourraient être proposées (démocratie participative, usage du referendum...) ?	XXX -
076	Il est aussi nécessaire de déterminer différemment les politiques publiques en associant, dès l'amont, les agent·es et usager·es tout en articulant cette méthode avec les procédures de décision proprement politiques.	XXX -
077	L'état de droit permet de garantir le respect des libertés fondamentales y compris contre un pouvoir politique majoritaire.	XXX -
078	Comment améliorer la possibilité de recours des citoyen·nes face aux décisions politiques contestables ?	XXX -
079	Le SNES-FSU réaffirme ses mandats pour une police républicaine soucieuse de l'intérêt général et de la protection des citoyen·nes.	AIX – Ajouter <i>Le SNES-FSU rappelle sa condamnation ferme des violences policières.</i> <i>Il considère qu'il est impossible de se satisfaire de la situation actuelle dans laquelle les personnels du ministère de l'intérieur et parmi eux les policiers, ne peuvent être représentés que par des organisations corporatistes, prises fréquemment dans des dérives d'extrême droite qui se sont fortement manifestées à l'été 2023 en particulier.</i> <i>La police peut être et doit être une institution républicaine au service de la population. Les violences en direction des citoyen·nes sont inacceptables. Il est nécessaire de renforcer la formation des policiers, de retisser des liens avec les habitant.es. Cela passe aussi par l'attribution de moyens humains en nombre suffisant pour redévelopper la proximité.</i>

		<i>Le SNES FSU est favorable au maintien et au développement d'un syndicalisme progressiste à destination des personnels du ministère de l'intérieur au sein de la FSU. Pour cela il se déclare favorable à la signature du protocole de partenariat entre la FSU et le SNUIPN et affirme sa volonté de voir le SNUIPN être affilié pleinement à la FSU à une échéance raisonnable.</i>
080		XXX -
081	Fiche 8 - Un syndicalisme qui lutte pour les droits et contre les discriminations	XXX -
082	Lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie	AIX – Ajouter (...) <i>et la LGBTQ+phobie</i>
083	Nos mandats de lutte contre les discriminations racistes, antisémites et xénophobes à la fois dans la société et dans l'école doivent être approfondis sur deux questions.	XXX –
084	Comment combattre les actes et propos antisémites, racistes et xénophobes ?	AIX – Ajouter <i>La lutte contre l'extrême-droite doit s'inscrire plus largement dans un combat quotidien contre le racisme. Il nous faut mettre en place des stages à destination des militant-es sur la question du racisme, notamment aborder la question du racisme ordinaire qui prend place dans nos espaces de travail, parfois avec nos propres collègues et qui est appréhendé différemment car plus difficilement identifiable que les idées d'extrême-droite et moins mesurables en termes statistiques que les discriminations F/H. Ce travail qui doit démarrer par la sensibilisation et la formation de nos cercle militants pourra ensuite s'étendre à l'ensemble de la profession. Il nous faut aussi envisager des publications spécifiques.</i> <i>Ce travail nécessite au préalable de s'accorder sur des définitions qui permettraient enfin de pouvoir se dire les choses, de dénoncer mais aussi d'accompagner les collègues victimes de racisme.</i> <i>Avoir une vision moderne et en phase avec les évolutions de la société, et lutter contre toutes formes de discrimination qui iraient au-delà de la simple hostilité envers une religion, en englobant des aspects raciaux, culturels et d'appartenance et mettre en lumière la nécessité d'intégrer cette compréhension dans les politiques publiques antiracistes pour lutter contre les stigmatisations et promouvoir l'égalité.</i> <i>Aborder ce phénomène multifacette, impliquant des aspects raciaux, culturels et d'appartenance en soulignant également que c'est la</i>

stigmatisation, plutôt que les pratiques, qui crée la visibilité des groupes discriminés.

Ajouter § 84bis Mayotte

Mayotte est une nouvelle fois plongée dans la crise dans l'indifférence du gouvernement. Après la crise de l'eau à l'automne, c'est une nouvelle flambée de violence qui touche l'île. La situation est chaotique : des barrages ont été érigés par des collectifs de citoyens pour dénoncer l'insécurité qui mine le quotidien des habitants et le dialogue a été rompu avec le préfet. Des agressions contre des maisons ou des bâtiments publics s'amplifient

Aujourd'hui, l'île est quasiment à l'arrêt, dans une situation de quasi-confinement.

A l'insécurité physique s'ajoutent les risques sanitaires : accès impossibles aux hôpitaux, ruptures d'approvisionnement en médicaments, amoncellement des ordures. Les magasins se vident et la pénurie guette.

Au regard de la situation sur l'île, les personnels et les élèves sont confinés chez eux. Certains établissements sont fermés, pour la majorité d'entre eux, ils sont encore ouverts mais n'accueillent que très peu d'élèves et de personnels, tant la sortie de chez eux ou pour se rendre sur les lieux de pratique en EPS représentent un risque pour leur sécurité, voire leur vie. Maintenir les établissements ouverts dans ces conditions n'est pas acceptable ! La FSU exige qu'aucune pression ne soit faite sur les personnels pour qu'ils rejoignent leur lieu de travail.

Le risque d'un décrochage scolaire massif est bien réel : au regard des infrastructures, l'enseignement hybride est un leurre. Le SNES renouvelle son exigence d'un plan d'urgence pour l'Éducation à Mayotte qui prend encore plus d'importance dans le contexte actuel.

La seule réponse du ministère de l'Intérieur est la remise en question du droit du sol, remise en question d'un principe historique en France depuis 1515.

Le SNES dénonce cette mesure et s'oppose à la volonté du gouvernement d'en finir avec le droit du sol à Mayotte

085	Le racisme et les difficultés d'accès au logement, à l'éducation, à l'emploi persistent pour les Roms ; comment l'école peut-elle devenir un lieu d'intégration ?	<p>AIX – Ajouter</p> <p><i>UPE2A à élargir, revoir les critères d'inscription dans ces dispositifs, la durée et les modalités d'inclusion.</i></p> <p><i>Ajouter un §085bis : la lutte contre les discriminations et les haines anti-LGBTQ+.</i></p> <p><i>Le congrès réaffirme ses mandats de Montpellier et son engagement dans la lutte contre les discriminations et les haines anti-LGBTQ+.</i></p>
086	Fin de vie	XXX -
087	Le projet de loi sur le droit à mourir dans la dignité a été sans cesse retardé, du fait des pressions conservatrices et religieuses.	XXX -
088	Quelles modalités d'exercice du droit à choisir sa mort le SNES-FSU doit-il défendre ?	XXX -
089	Pour la paix et la justice dans le monde	XXX -
090	Le SNES-FSU, engagé pour la paix, estime que le développement des droits démocratiques est une de ses conditions, comme le recours à la diplomatie et au multilatéralisme dans le cadre du droit international.	XXX –
091	La guerre en Ukraine perdure. Le SNES-FSU condamne l'agression russe, appelle au retrait des troupes russes et à l'ouverture de négociations.	XXX -
092	À Gaza, Israël a répondu aux actes de terreur perpétrés par le Hamas le 7 octobre par des massacres de civils qui doivent cesser et un blocus qui doit être levé. Les mobilisations qui ont eu lieu ont pu donner l'impression qu'il s'agissait de choisir un camp.	<p>AIX - Remplacer le paragraphe par :</p> <p><i>À Gaza, Israël a répondu aux actes de terreur perpétrés par le Hamas le 7 octobre par des massacres massifs et injustifiables de civils qui doivent cesser et un blocus qui doit être levé et par l'aggravation d'un blocus qui doit être levé immédiatement. Il y a 35000 mort-es ou disparu-es, plus en pourcentage qu'en France pendant toute la Deuxième guerre mondiale. La majorité des victimes sont des femmes et des enfants. La quasi-totalité de la population a été déplacée. L'occupant organise la famine. Les habitations sont pulvérisées, les hôpitaux et les ambulances attaquées.</i></p> <p>Les mobilisations qui ont eu lieu ont pu donner l'impression qu'il s'agissait de choisir un camp.</p> <p>Ajouter :</p> <p><i>Le SNES-FSU dénonce la position déséquilibrée de la France qui a marqué</i></p>

		<p><i>une rupture avec la politique diplomatique sur le conflit israélo-palestinien.</i></p> <p><i>Le SNES-FSU appelle la France à s'assurer du respect de l'ordonnance rendue le 26 janvier par la Cour internationale de Justice afin de prévenir un risque de crime de génocide à l'égard des Palestiniens de la bande de Gaza.</i></p> <p><i>Le SNES porte au sein de la FSU la nécessité de continuer à s'impliquer dans le Collectif National pour une Paix Juste et Durable, et de contribuer dans la mesure du possible à l'unité la plus large pour la solidarité avec le peuple palestinien. Il dénonce aussi les interdictions des manifestations.</i></p>
093	Le SNES-FSU doit-il revoir sa façon d'intervenir sur la question en privilégiant les collaborations avec des organisations qui partagent ses analyses ?	XXX –
094	Une paix juste et durable ne pourra être obtenue que par la reconnaissance internationale – à commencer par la France – de l'État de Palestine, l'arrêt de la colonisation et le démantèlement des colonies, la fin de l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza et la garantie de la sécurité de l'État d'Israël, dans le respect du droit international et des résolutions de l'ONU.	<p>XXX - Ajouter :</p> <p><i>Le SNES-FSU estime que les deux peuples ont droit de vivre en paix dans le cadre de frontières sûres et reconnues, définies par les résolutions de l'ONU.</i></p> <p><i>Le SNES-FSU reste cependant ouvert quant aux « solutions » et n'en fétichise aucune (deux États, état binational). Celles-ci ne peuvent appartenir qu'aux populations concernées, dans le respect des principes précédents et de leur droit à l'autodétermination.</i></p> <p><i>Le SNES-FSU continue de demander la libération de Georges Ibrahim Abdallah, militant pro-palestinien emprisonné depuis 1984. Celui-ci, libérable depuis 1999, est détenu à la centrale de Lannemezan (65). Il a vu ses neuf demandes de libération conditionnelle rejetées, parfois en appel voire en cassation, sous la pression de gouvernements étrangers. Le SNES-FSU demande simplement le respect des règles de droit et sa libération immédiate et sans conditions.</i></p>
095	Une autre politique pour les migrant-es	XXX -
096	À l'heure où les conflits, les crises économiques et climatiques se multiplient, les migrant-es sont toujours plus nombreux et nombreuses à chercher refuge en Europe. Celle-ci se cadénasse et cela se traduit par des centaines de réfugié-es qui, contraint-es de recourir à des réseaux illégaux, mettent de plus en plus leur vie en jeu.	XXX -
097	Quels principes pour une politique européenne d'accueil des migrant-es ?	XXX -
098	Comment rendre visible la nécessité de conditions d'accueil dignes ?	XXX -

099	Numérique et Intelligence artificielle	XXX -
100	Le déploiement de l'IA chamboule nos économies, nos manières de converser et pose de nombreuses questions en matière de droits et de libertés. Les dérives sont déjà visibles et la vigilance s'impose. Quelles garanties sur le droit à l'image, la propriété intellectuelle, la liberté de création ? Comment faut-il la réguler et cadrer son utilisation ?	XXX -
101		XXX -
102	Fiche 9 - La communication du SNES-FSU	XXX -
103	La communication (papier, numérique, médias) du SNES-FSU permet de partager nos analyses et revendications. Elle est aussi un outil politique de mobilisation, de syndicalisation. Elle permet de populariser nos orientations chez les syndiqués-es, dans la profession, dans l'opinion publique, ainsi que dans la sphère médiatique et politique. Dans la construction du rapport de forces pour gagner des mobilisations, elle a une importance cruciale. Enfin, elle permet de rendre visible l'action du SNES-FSU à tous les niveaux.	XXX -
104	En s'appuyant sur les mandats de Montpellier, le SNES-FSU élabore des campagnes qui articulent les différents supports (papier, site internet, réseaux sociaux, médias). Il doit davantage s'appuyer sur les retours de terrain de ses S1 notamment pour renforcer son image de syndicat ancré dans le réel et rendre toujours plus crédible son message.	XXX -
105	Il cherche à développer de nouveaux canaux de diffusion. Il développera notamment la formation en communication multisupports des équipes militantes.	XXX -
106	Il doit aussi travailler à une meilleure articulation des divers supports de communication des S2, S3 et S4 : quels outils pourraient faciliter et optimiser le temps de travail des militant·es en charge de la communication et des publications dans les S3 et S2 ?	AIX – Ajouter Repenser l'ergonomie et l'architecture des sites académiques sur le modèle du site national. Faire des espaces adhérents des plateformes directes avec les S3 (outils, actualités, consultation, opération de carrière)
107	Le message du SNES-FSU doit être adapté aux supports et aux publics visés. Comment travailler davantage l'articulation papier/numérique, à tous les niveaux ?	AIX – Ajouter Passer de la logique d'article à une logique de communiqué et de lettres (téléchargeable en PDF), des Newsletters par exemple. Le podcast est un moyen de communication très accessible qui s'est développé depuis plusieurs années et qui permettrait au SNES-FSU de gagner en visibilité. Le format flexible permettrait de programmer des sujets divers pour des publics différents du plus large au plus militants. Les avantages sont nombreux notamment d'être écouté partout et à tout moment, un gain de temps précieux par exemple pour les militants.
108	Toute communication vers la profession intégrera systématiquement un appel à syndicalisation. Un suivi chiffré des supports est nécessaire pour en améliorer	XXX -

	l'efficacité : bilans des visites sur les sites et les réseaux, enquête de lectorat des publications papier, audit statistique sur les courriels. Le travail de valorisation et référencement du site national sera poursuivi.	
109	Comment intégrer les sites académiques dans cette démarche ?	AIX –Ajouter Moderniser le site académique sur le modèle du site national
110	Des maquettes de courriels seront élaborées au niveau national et proposées aux S3 en différenciant adresse aux syndiqué·es et à la profession. Pendant les élections professionnelles, le SNES a développé des suppléments spécifiques à l'US sur un nouveau format pour s'adresser à la profession.	XXX -
111	Faut-il développer et systématiser cet outil ? Sur quels sujets ?	XXX -
112	Quelle articulation avec les publications existantes ?	XXX -
113		XXX -
114	Fiche 10 - La Formation syndicale	XXX -
115	La formation syndicale doit être pleinement investie par les militant·es du SNES-FSU. Formation de militant·es, formation des adhérent·es, levier de syndicalisation, recrutement des S1, efficacité des militant·es : tous les aspects de notre activité militante sont concernés.	AIX– Ajouter La formation syndicale est un espace essentiel pour les militantes : échange et partage d'expertise de compétences. Participer à l'organisation d'un stage et à l'élaboration de son contenu en équipe est particulièrement formateur pour les militant·es et constituent des moments essentiel dans la construction du collectif militant. Il est indispensable de réaffirmer l'importance de la syndicalisation aux participant·es aux stages.
116	Prendre des responsabilités au sein du SNES-FSU est une étape importante dans la vie militante. Ces militant·es en responsabilité sont essentiel·les au bon fonctionnement. De nombreux aspects de notre action et de notre organisation doivent être maîtrisés pour pouvoir assurer ces responsabilités dans les meilleures conditions possibles et permettre une activité militante plus sereine.	XXX -
117	Une formation syndicale la plus complète possible doit être pensée pour les militant·es qui prennent un mandat syndical S2 ou S3 : sur quels sujets en priorité construire ce nouveau module ? Cette formation pourrait être suivie avant la prise de fonction ou dans les mois qui suivent.	XXX -
118	Le mandat de Marseille d'accueil des nouveaux et nouvelles adhérent·es, repris à Montpellier a du mal à se mettre concrètement en place. Fidéliser et recruter de nouveaux et nouvelles militant·es, l'objectif est partagé.	XXX -
119	Quels outils, quels leviers pour permettre une réelle mise en place de ce mandat ?	AIX – Ajouter

		<p>Plusieurs freins au recrutement de nouvelles et nouveaux militant-es : le temps et l'épuisement au travail, la charge de famille, mais aussi la question de la rémunération (difficultés à refuser les heures sup).</p> <p>Constituer des binômes de travail est indispensable car cela permet de lutter contre l'isolement et le sentiment d'être dépassé, de ne pas savoir comment s'impliquer.</p> <p>Donner des objectifs et missions très précises pour apprendre pas à pas et s'impliquer peu à peu.</p>
120	Les frais de participation aux stages sont pris en charge par le SNES-FSU selon les modalités décidées par la CAN. Cependant, la réservation très en amont de l'hôtel et des transports pour limiter les frais oblige dans certains cas à engager des sommes assez importantes. L'avance des frais ne doit pas être un frein à la participation aux stages nationaux.	XXX -
121	Quelles modalités de prises en charge mettre en place pour lever cet obstacle à la participation aux stages nationaux ?	<p>AIX – Ajouter</p> <p>Une prise en charge plus systématique par le s3 de l'avance des frais de déplacement et d'hébergement.</p>
122	La formation syndicale est un outil central de l'efficacité de notre action syndicale. Ce droit syndical doit être préservé et défendu face à de possibles attaques du gouvernement.	<p>AIX – Ajouter</p> <p>Dans un contexte qui est celui de la casse de la formation continue et de la lutte contre les prétendues heures perdues en trop grand nombre qui place la formation syndicale dans le viseur, il est indispensable que le SNES permette cet espace de réflexion et de respiration indispensable pour penser nos métiers.</p> <p>Contre les décisions ministérielles, nous devons préserver et développer la formation syndicale.</p>
123		XXX -
124	Fiche 11 - Militer au SNES-FSU	XXX -
125	Si militer au SNES peut être joyeux, les contraintes restent fortes : place du numérique en augmentation, contraintes matérielles non négligeables, y compris financières et en termes de décharges... Nous devons réfléchir au cadre dans lequel nous souhaitons exercer l'action militante.	<p>AIX – Ajouter</p> <p>Parce que nous défendons des sujets qui nous tiennent à cœur et dans lesquels nous sommes entièrement investis. Cela entraîne, quand il y a désaccord, des tensions et remises en cause. Il nous faut nous efforcer de mettre en place des modalités de communication bienveillante, replacer les désaccords pour ce qu'ils sont, s'interdire tout jugement et attaques personnelles.</p>

		<i>Il est important d'avoir le souci de cette bienveillance dans les débats, mais aussi s'assurer que certain-es soient en charge d'y veiller, comme d'autres gèrent les prises de parole.</i>
126	Pratiques militantes, bien-être des militant-es : tous les mandats votés à Paris et Montpellier n'ont pas été mis en œuvre. Concilier action militante et vie personnelle est parfois difficile notamment pour les militant-es en charge de famille. Globalement, l'urgence est souvent le maître mot, ce qui peut entraîner une certaine frustration quand le temps manque pour le débat et la réflexion de fond.	XXX -
127	Pour faciliter le travail militant, il faut favoriser la transmission des informations et connaissances, par exemple via un espace dédié sur le site ou par une meilleure utilisation du nuage. Augmenter le nombre de militant-es, mieux répartir les décharges pourrait permettre de réduire la charge de chacun-e. Les jeunes et les néo-titulaires ont des contraintes professionnelles et personnelles plus fortes. Il faut en tenir compte quand on leur propose une responsabilité syndicale.	XXX -
128	Favoriser les binômes est une des solutions. Le burn-out syndical n'est plus rare et nous devons vraiment prendre en compte ce risque. Comment réduire la charge travail et la charge mentale de chacun-e ?	AIX – Ajouter <i>Il s'agit de déterminer, collectivement les leviers d'action en vue d'améliorer les conditions de travail des militant-es et réduire leur charge de travail et/ou mentale. Il faut notamment permettre de mieux identifier le travail partager les tâches, clarifier ce qui est attendu de chacun et chacune, accepter que les choses ne soient pas faites sans le reprocher et d'apprendre à relativiser l'urgence.</i>
129	La structuration de notre organisation en S1 ; S2/S3 ; S4 est efficace si ces niveaux sont liés les uns aux autres et que chacun garde ses attributions. L'usage de la visio pour nos instances et le rôle du numérique sont des atouts mais ne doivent pas devenir systématiques. De même l'organisation en secteurs est positive mais elle peut certainement être améliorée, par exemple en les coordonnant davantage.	AIX – Ajouter <i>La visio doit redevenir exceptionnelle (AG des S1 , STAGE ACAD)</i>
130	Faudrait-il envisager une évolution de notre fonctionnement, au niveau national et/ou local ?	AIX – Ajouter <i>La dernière consultation du SNES a permis de remettre en débat les modalités d'action et a redynamisé les discussions sur nos forums et sur les réseaux sociaux. C'est un moyen qui permet de garder impliqué-es nos militan-tes et syndiqué.es et oblige aussi à activer et utiliser l'espace adhérent qui gagnerait à devenir une plateforme différente pour ces derniers.</i>
131		XXX -

Vote du Texte

Pour : 58 – Contre : 10 – Abstention : 0 – NPPV : 1